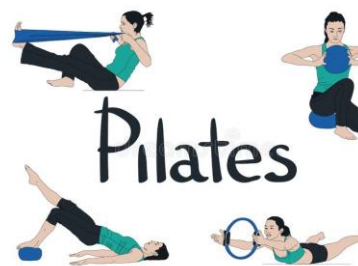




Section Taiji - PILATES



Modalités d'inscription pour 2023 - 2024

La section Taiji - Pilâtes propose des cours de Pilâtes Zen et petits matériels.

Les inscriptions se font sur place. Ou par courrier interne à l'adresse :

« PERSONNEL » : Janet Dias / CEA/UCRP / B56 - p411

Pièces à fournir : Le formulaire d'inscription à l'AS et
Le bulletin d'adhésion Taiji - Pilâtes, ci-joint, dûment complété.

2 Chèques pour le règlement :

 L'un à l'ordre de l'AS CEA/IRSN SECTION GENERALE qui couvre les frais d'assurances,

 Et l'autre à l'ordre de l'AS CEA/IRSN Section TaiJi selon le nombre de cours demandé.

Pour 2023 - 2024 Les tarifs sont les suivants :

Ordre du chèque	Salariés CEA et IRSN et leurs ayants droits	Adhérents extérieurs
AS CEA/IRSN SECTION GENERALE	35 euros	50 euros
AS CEA/IRSN Section TaiJi - Pilâtes	100 euros	120 euros

Pour toutes informations complémentaires merci de contacter :

Jordane DEPAGNE - jordane.depagne@cea.fr - 01 46 54 81 32

ou

Janet Dias - janet.dias@cea.fr (9h à 16h sauf le mercredi)